



Compte-rendu du Conseil Municipal De Ligny-le-Ribault – Séance du mardi 15 mars 2022

L'an 2022 et le 15 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de DURAND-GABORIT Anne, Maire.

Présents : Mmes : DRUPT Dominique, DURAND-GABORIT Anne, KAKKO-CHILOFF Anne, LANGUILLE-FLEUREAU Florence, OLIVIERI-VALOIS Elisabeth, SOULIER Patricia, VALIOT Tatiana, MM : BERTRAND Nicolas, DURANT DES AULNOIS Dominique, FOUGERET Eric, THEFFO Jean Marie, VALLICIONI Marc, VAN HILLE Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MINIERE-GAUFROY Claire à M. THEFFO Jean Marie, M. GOUBERT Alex à Mme DRUPT Dominique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

A été nommé(e) secrétaire : Mme LANGUILLE-FLEUREAU Florence

Validation du compte-rendu de la dernière séance : Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 23 février 2022

Ordre du jour :

1. Budget général

Compte administratif et compte de gestion 2021

Affectation du résultat

Vote des taxes communales

Budget primitif 2021

1- Budget eau/assainissement

Compte administratif et compte de gestion 2021

Affectation du résultat

Budget primitif 2021

Madame le Maire présente les grandes lignes du conseil municipal de ce soir sur le budget elle précise que la commission des finances, s'est réunie le 10 mars 2022 pour examiner les éléments budgétaires qui sont proposés ce soir.

Elle remercie l'ensemble de ses membres pour leur travail.

Elle passe la Parole à Monsieur Dominique Durant des Aulnois, Conseiller municipal délégué aux Finances.

Celui-ci présente les différents éléments dans le cadre du vote des documents budgétaires, il précise qu'à la suite d'échanges avec la trésorerie, ainsi que le retour officiel des taxes, des rééquilibrages ont dû avoir lieu entre la commission des finances, l'envoi des documents aux membres et le conseil municipal. Ces derniers éléments ont été transmis par mail à la commission des finances ce jour, avant le conseil municipal.

⇒ Une présentation de l'endettement est réalisée

Endettement									
Année obtention	Montant	Intitulé emprunts	Budget	2020	2021	2022	2023	2024	2025
01/01/2005	333 360.27€	ECOLE - PRE DES SAULES - TROTTOIRS	COMMUNE	24 054.63€	24 054.63€	24 054.63€	24 054.63€	24 054.63€	- €
25/01/2006	120 000.00€	EMPRUNT MAISON DES EXPOSITIONS 21	COMMUNE	8 412.92€	8 412.92€	8 412.92€	8 412.92€	8 412.92€	8 412.92€
17/03/2006	140 000.00€	EMPRUNTS MAISON EXPOSITIONS 22	COMMUNE	12 416.30€	12 416.30€	- €	- €	- €	- €
16/06/2006	250 000.00€	AMENAGEMENT RUE DU GENERAL LECLERC 23	COMMUNE	17 933.96€	17 933.96€	17 933.96€	17 933.96€	17 933.96€	17 933.96€
19/09/2013	150 000.00€	RENOVATION THERMIQUE ECOLE 26	COMMUNE	14 999.48€	14 999.48€	14 999.48€	14 999.48€	14 999.48€	11 249.87€
12/05/2016	28 900.00€	PRET MICRO TRACTEUR TONDEUSE KUBOTA	COMMUNE	5 965.56€	2 485.43€	- €	- €	- €	- €
26/11/2019	19 200.00€	EPAREUSE	COMMUNE	- €	2 957.01€	2 841.37€	2 841.37€	2 841.37€	2 841.37€
26/11/2019	57 000.00€	TRACTEUR	COMMUNE	- €	7 925.63€	8 438.63€	8 438.63€	8 438.63€	8 438.63€
TOTAL COMMUNE				83 782.85€	91 185.36€	76 680.99€	76 680.99€	76 680.99€	48 876.75€
Dettes par habitant / an				66.23€	72.08€	60.62€	60.62€	60.62€	38.64€
01/01/2002	177 999.47€	ASSAINISSEMENT SUD COSSON 1ERE TRANCHE	EAUX ET AS	2 373.33€	- €	- €	- €	- €	- €
17/02/2003	462 760.00€	ASSAINISSEMENT SUD COSSON 3 TRANCHES 14	EAUX ET AS	23 070.88€	23 070.88€	23 070.88€	23 070.88€	- €	- €
19/09/2013	120 000.00€	REHABILITATION CHATEAU D'EAU 11	EAUX ET AS	11 999.60€	11 999.60€	11 999.60€	11 999.60€	11 999.60€	8 999.66€
01/04/2019	530 000.00€	STATION EPURATION	EAUX ET AS	34 102.19€	33 704.69€	33 307.19€	32 909.69€	32 512.19€	32 114.69€
TOTAL BUDGET EAU/ASS				71 546.00€	68 775.17€	68 377.67€	67 980.17€	44 511.79€	41 114.35€
Dettes par habitant / an				56.56€	54.37€	54.05€	53.74€	35.19€	32.50€
TOTAL GENERAL				122.79€	126.45€	114.67€	114.36€	95.81€	71.14€

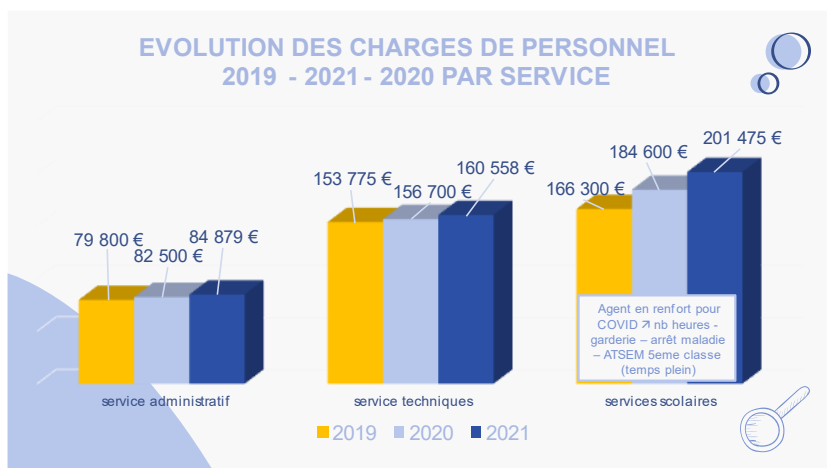
⇒ Ainsi qu'un point sur les travaux prévus en 2021 et réalisés en 2021

	travaux investissement	FINANCEURS	Projets présentés en 2021	dépenses subv HT	Montant travaux réalisés HT	Subvention en cours
PRESENTES A BP 2021	salle polyvalente (tranche 1)	DEPARTEMENT	71 000.00 €	70 964.00 €	70 964.00 €	56 771.00 €
	Mobilier urbain	DEPARTEMENT	9 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	10 000.00 €
	Signalétique place de parking	CCPDS	11 000.00 €			4 000.00 €
	installation d'une aire de jeux	CCPDS	15 000.00 €	30 000.00 €	32 833.31 €	15 000.00 €
	remplacement jeux école		5 000.00 €			
	parcours sportif et appareil de fitness		5 000.00 €			
	fleurissement	/	8 000.00 €	pas de subvention	8 000.00 €	pas de subvention
Portail et Portillon de la garderie	REGION	/	10 000.00 €	6 991.64 €	3 000.00 €	
PRESENTES EN COURS D'ANNEE 2021	Equipement sécurité	CCPDS	/	1 210.80 €	1 210.80 €	605.00 €
	création d'un parking	CCPDS	/	20 000.00 €	20 000.00 €	10 000.00 €
	logiciel cimetière	CCPDS	/	5 403.00 €	5 403.00 €	2 701.00 €
	Matériel Fleurissement	CCPDS	/	1 598.44 €	1 598.44 €	799.00 €
	Création d'une 5ème classe	CCPDS	/	4 432.00 €	4 494.49 €	2 216.00 €
			134 000 €		171 495,68 €	105 092.00 €

Présentés
Réalisés

L'ensemble des projets est présenté en 2021 a été réalisé et que d'autres projets au cours de l'année ont également pu être effectués. Il souligne que les subventions (près de 60 %) ont permis de faciliter le financement de ces projets.

⇒ Il informe également les membres du conseil sur l'évolution des charges de personnel de 2019 à 2021 :



1. BUDGET GENERAL : DOCUMENTS BUDGETAIRES

Budget COMMUNAL

Délibération N° 2022-015 : Approbation du compte de gestion 2021- Budget général

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les

bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 du budget général. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-016 : Approbation du compte administratif 2021 - Budget général

Les éléments du compte administratif sont présentés aux membres du conseil municipal :

Fonctionnement :

DEPENSES	BP 2021	CA 2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €
011 Charges à caractère général	309 480.00 €	291 395.80 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	471 280.00 €	466 759.79 €
022 Dépenses imprévues	10 597.52 €	- €
014 Atténuation de produits	57 000.00 €	56 952.94 €
65 Autres charges de gestion courante	101 260.00 €	91 732.62 €
66 Charges financières	11 128.34 €	11 127.42 €
67 Charges exceptionnelles	7 300.00 €	6 974.78 €
6811 Opérations d'ordre (amortissement)	3 710.14 €	3 710.14 €
023 Virement de la section d'investissement	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	971 756.00 €	928 653.49 €
RECETTES	BP 2021	CA 2021
002 Résultat de fonctionnement reporté	102 155.31 €	102 155.31 €
6419 Remboursement rémunération du personnel	35 000.00 €	48 148.19 €
70 Pmts des services, du domaine et ventes diverses	40 149.69 €	67 862.11 €
73 impôts et taxes	558 235.00 €	573 255.91 €
74 Dotations subventions et participations	229 416.00 €	237 955.55 €
75 Autres produits de gestion courante	6 000.00 €	8 668.13 €
77 Produits exceptionnels	800.00 €	5 768.04 €
42 différence sur réalisations transférées en inv	- €	- €
TOTAL DES RECETTES	971 756.00 €	1 043 813.24 €

Investissement

DEPENSES	BP 2021	CA 2021
001 Déficit d'investissement	45 383.35 €	45 383.35 €
20 Immobilisations incorporelles	6 000.00 €	3 650.40 €
21 Immobilisations corporelles	166 705.00 €	137 905.84 €
1641 emprunt en euros	80 957.02 €	80 670.47 €
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	299 045.37 €	267 610.06 €
RECETTES	BP 2021	CA 2021
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €
021 Virement de la section de fonctionnement	- €	- €
13 Subventions reçues	107 946.00 €	8 120.00 €
10 Dotations fonds divers et réserves (excédent capitalisé)	187 389.23 €	189 048.19 €
16 emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 710.14 €	3 710.14 €
TOTAL DES RECETTES	299 045.37 €	200 878.33 €

Hors de la présence de Madame le maire, et sous la présidence de Monsieur Durant des Aulnois, délégué aux finances et rapporteur du budget, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses : 267 610.06 €

Recettes : 200 878,33 €

Besoin de financement : - 66 731,73€

Restes à réaliser dépenses : 20 400 €

Restes à réaliser recettes : 89 826 €

Fonctionnement

Dépenses : 928 653,49€

Recettes : 1 043 813,24 €

Excédent de clôture : 115 159,75€

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2021

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-017 : Affectation du Résultat 2021 - Budget général

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Affectation du résultat 2021			
Recettes d'inv	200 878.33 €	Recettes de fonct	1 043 813.24 €
Dépenses d'inv	267 610.06 €	Dépenses de fonct	928 653.49 €
SS total	- 66 731.73 €	total	115 159.75 €
	à inscrire en dépense inv C/001		à inscrire en recette au C 002

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

à inscrire dépense inv C/001	66 731.73 €
à inscrire recette de fonct au C/ 002	115 159.75 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

L'ensemble des projets prévus pour l'années 2022 et les années à venir est présenté :

Madame le Maire précise que les travaux de la salle Polyvalente (2^{ème} phase) seront réalisés sur deux années, le budget 2022 ne pouvant supporter le coût total.

Elle énumère l'ensemble des projets et présente également les projets structurants et à plus long terme (en bleu ci-dessous) de la commune sans estimation précise de leur coût à l'heure actuelle.

PRESENTE AU BP 2022	travaux investissement/ Projets	Montant prévisionnel des travaux	Dépenses 2022	dépenses 2023	Subvention en cours	FINANCEURS
		salle polyvalente (tranche 2)	93 000.00 €	43 000.00 €	50 000.00 €	23 012.00 €
					27 615.00 €	DETR
	Bâtiments Scolaire et périscolaire travaux	42 600.00 €	42 600.00 €		10 650.00 €	DEPARTEMENT
					12 780.00 €	DETR
	Accessibilité école (fin) acquisition d'un sarroir, d'un broyeur thermique (desherbeur) et de masses pour le tracteur	11 000.00 €	11 000.00 €			CRST
		6 500.00 €	6 500.00 €			CCPSDS à solliciter?
	Postes informatiques	2 000.00 €	2 000.00 €		à voir	CCPSDS à solliciter?
	lave vaisselle cantine - aspirateur	3 500.00 €	3 500.00 €		à voir	CCPSDS à solliciter?
	loyer 2ème médecin	30 000.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €	non	non
	Défibrillateurs	10 000.00 €	10 000.00 €		5 000.00 €	CCPSDS à solliciter?
	site internet	7 000.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €	CCPSDS à solliciter?
	Accessibilité	4 000.00 €	4 000.00 €		detr 2017	ETAT
	Extension terrain pétanque	en cours	en cours			
	Cabine aux livres	1 000.00 €	1 000.00 €			
	Travaux fleurissement				en cours	
	renovation parc véhicule (eau - commune)				à définir	
	TOTAL		133 100 €			
	étude et aménagement sécurité routière - entrées village	en cours				Projet en cours = coût très important des travaux
	zone d'activité	en cours				Projet en cours = compétence de la Comcom
	sentiers des roses	100 000.00 €				Projet à démarrer
	Acquisition cabinet médical	en cours				Portage par l'EPFLI
	Création d'une Colocation Seniors	en cours				Changement zonage pris en charge par la CC

Madame Olivieri-Valois demande si un marquage est prévu autour de l'église afin de matérialiser les places de parking. Madame Gaborit, précise que des « clous de marquage au sol » ont été achetés, mais que la mise en place des bornes de recharge pour voitures électriques, prévue par la Communauté de Communes des Portes Sologne nécessitera des travaux. Ce marquage sera donc installé à la suite de ces nouveaux aménagements.

Délibération N° 2022-018 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales - 2022

Madame le Maire, expose l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 et suggère de ne pas les augmenter au niveau communal ainsi :

La taxe foncière pour le bâti reste à 40.81 %

La taxe foncière pour le non bâti reste à 55 %

2022			
	Base	TAUX	€
Taxe foncière pour le bâti	1 173 000 €	40.81%	478 701.30 €
Taxe foncière pour le non bâti	41 700 €	55,00 %	22 330.00 €
Allocations compensatrices			3 473.00 €
Taxe habitation hors résidences principale et locaux vacants			44 958.00 €
versement coefficient correcteur			13 418.00 €
total			562 880.30 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-019 : Approbation du budget primitif 2022 - Budget général

Présentation de la section de fonctionnement :

DEPENSES		BP 2022
002 Déficit de fonctionnement reporté		- €
011 Charges à caractère général		319 320.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés		468 444.57 €
022 Dépenses imprévues		- €
014 Atténuation de produits		60 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante		101 120.00 €
66 Charges financières		8 920.04 €
67 Charges exceptionnelles		15 850.00 €
6811 Opérations d'ordre (amortissement)		3 710.14 €
023 Virement de la section d'investissement		92 068.59 €
TOTAL DES DEPENSES		1 069 433.34 €
RECETTES		BP 2022
002 Résultat de fonctionnement reporté		115 159.75 €
6419 Remboursement rémunération du personnel		32 000.00 €
70 P dts des services, du domaine et ventes diverses		66 550.00 €
73 Impôts et taxes		596 000.00 €
74 Dotations subventions et participations		251 225.59 €
75 Autres produits de gestion courante		8 000.00 €
77 Produits exceptionnels		1 500.00 €
42 différence sur réalisations transférées en inv		
TOTAL DES RECETTES		1 069 433.34 €

ANNEE 2022

Madame Oliveri-Valois demande s'il ne serait pas intéressant, vu le montant des charges de personnel, de réaliser un comparatif avec des communes similaires en terme de population et d'agents.

Madame Gaborit indique qu'un comparatif peut être fait, mais que certains éléments sont particulièrement difficiles à comparer et que de nombreux paramètres sont à prendre en considération, par exemple la régie de l'eau, la tenue de la déchetterie, le nombre de classes dans l'école, mais surtout prendre en considération les travaux réalisés en régie (si moins de personnel plus de prestations extérieures)

Délibération N° 2022-020 : Vote Subventions aux associations 2022

Monsieur Jean Marie THEFFO, présente les différentes subventions attribuées aux associations :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Maison familiale de Gien	60.00 €
JSP Orléans sud	60.00 €
Amicale Pétanque	150.00 €
APEEP	150.00 €
Association H Bouillant	100.00 €
BEL Zumba	150.00 €
Club de Gym	150.00 €
Club des Guernazelles	150.00 €
Ecomusée	150.00 €
JOCK'R	150.00 €
Ligny sur Scène	150.00 €
SHOL	150.00 €
Souvenir Français	25.00 €
Tanche Solognote	150.00 €
Terre à Vivre	150.00 €
Téléthon Lignois	500.00 €
UCPS	150.00 €
USCL	850.00 €
Banque Alimentaire (CCAS)	1 600.00 €
Ecurie Moreau (Prix si concours)	150.00 €

Quelques précisions sont apportées pour certaines associations :
L'Amicale Pétanque : l'Extension d'un terrain est à venir

L'association Bouillant : soutien pour la Plaque de cocher

La tanche solognote : l'empoissonnement annuel fait par la mairie (2 400 €)

Téléthon Lignois : un versement interviendra selon le besoin

USCL : cette association regroupe plusieurs activités : Ciné Sologne, marche, couture, Yoga, découvertes des sports, Combattons la solitude, Parents - enfants : 96 pratiquants (avec en projet des achats : achat de Ballons, poids, badminton, jeux et panneau Ciné Sologne... il sollicite une aide financière plus importante à ce titre)

Le Banque Alimentaire : la subvention est calculée selon la distribution aux bénéficiaires

Suite à cette présentation les membres du conseil valident à la majorité.

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1 (Mme OLIVIERI-VALOIS))

Délibération N° 2022-021 : Cotisations 2022

Il est proposé aux membres du conseil municipal la liste détaillée des cotisations aux différents organismes habituels pour l'année 2022 :

Bénéficiaires (Obligations)	COTISATIONS
Sologne Nature Environnement	200.00 €
Domaine du Ciran	100.56 €
UDMR	100.00 €
Gîte de France	280.00 €
AML 45	581.00 €
SHOL	70.00 €
Approlys	50.00 €
GRAHS	200.00 €
Villes et villages fleuris	175.00 €
ARF	80.00 €
GIP RECIA	840.00 €
Amicale personnels CCPS	525.00 €

A l'unanimité ces propositions sont adoptées.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Présentation de la section d'investissement :

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES	BP 2022	ANNEE 2022
	001 Déficit d'investissement	66 731.72 €	
	20 Immobilisations incorporelles	15 150.00 €	
	21 Immobilisations corporelles	148 400.00 €	
	1641 emprunt en euros	68 484.01 €	
	40 Opération d'ordre de transfert entre sections		
	TOTAL DES DEPENSES	298 765.73 €	
RECETTES	BP 2022		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
021 Virement de la section de fonctionnement	92 068.59 €		
13 Subventions reçues	191 987.00 €		
10 Dotations fonds divers et réserves (excédent capitalisé)	11 000.00 €		
16 emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €		
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 710.14 €		
TOTAL DES RECETTES	298 765.73 €		

Délibération N° 2022-019 : Approbation du budget primitif 2022 – Budget général

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 10 MARS 2022

Vu le projet de budget primitif 2022,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité (Pour :13 pour, Contre : 0 – Abstention 2)

le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

2022	depenses	recettes
FONCTIONNEMENT	1 069 433.34 €	1 069 433.34 €
INVESTISSEMENT	298 765.73 €	298 765.73 €
TOTAL	1 368 199.07 €	1 368 199.07 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 2(N. Bertrand, E. Olivieri-Valois))

Budget EAU-ASSAINISSEMENT

Dans un second Madame le Maire passe la Parole à Monsieur VAN HILLE, Adjoint en charge de l'eau et l'assainissement, afin qu'il présente les différents éléments budgétaires.

Délibération N° 2022-022 : Approbation du compte de gestion 2021- Budget eau-assainissement

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 du budget eau-assainissement

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-023 : Approbation du compte administratif 2021 - Budget eau-assainissement

Hors de la présence de Madame le maire, et sous la présidence de Monsieur Van Hille, Adjoint en charge de l'eau et l'assainissement et de Monsieur Durant des Aulnois, rapporteur du budget, le Conseil Municipal examine le compte administratif de l'eau et l'assainissement pour l'année 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 175 416,59 €

Recettes : 230 997,85 €

Excédent de clôture : 55 581,26 €

DEPENSES	BP 2021	CA 2021
002 Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €
011 Charges à caractère général	106 850.00 €	53 669.93 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 000.00 €	15 000.00 €
022 Dépenses imprévues	- €	
014 Atténuation de produits	21 100.00 €	22 694.00 €
65 Autres charges de gestion courante	3 065.00 €	- €
66 Charges financières	11 653.00 €	11 652.39 €
67 Charges exceptionnelles	1 100.05 €	68.32 €
6811 Opérations d'ordre (amortissement)	72 331.95 €	72 331.95 €
023 Virement de la section d'investissement	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	231 100.00 €	175 416.59 €

RECETTES	BP 2021	CA 2021
002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
777 Dotations aux amortissements	12 600.19 €	12 600.19 €
70 Pds des services, du domaine et ventes diverses	218 499.81 €	218 397.66 €
TOTAL DES RECETTES	231 100.00 €	230 997.85 €

Investissement

Dépenses : 393 667,08 €
 Recettes : 436 825,62 €
 Excédent de clôture : 43 158,54 €

DEPENSES	BP 2021	CA 2021
001 Déficit d'investissement	10 687.60 €	10 687.60 €
1391 Dotations aux amortissements	12 600.19 €	12 600.19 €
16 emprunt en euros	57 122.79 €	57 122.78 €
20 Immobilisations incorporelles	47 067.62 €	3 790.46 €
21 Immobilisations corporelles	77 341.73 €	34 998.80 €
020 dépenses imprévues	9 874.09 €	
23 Immobilisation en cours	430 000.00 €	274 467.25 €
TOTAL DES DEPENSES	644 694.02 €	393 667.08 €

RECETTES	BP 2021	CA 2021
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €
10 Dotations fonds divers et réserves rar°	51 061.67 €	51 061.67 €
13 Subventions reçues	521 300.40 €	313 432.00 €
23 Immobilisations en cours	- €	- €
40 Opération d'ordre de transfert entre sections	72 331.95 €	72 331.95 €
TOTAL DES RECETTES	644 694.02 €	436 825.62 €

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget eau assainissement.

Délibération N° 2022-024 : Affectation du Résultat 2021 - Budget eau/assainissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 du budget de l'eau et l'assainissement, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Affectation du résultat 2021			
Recettes d'inv	436 825.62 €	Recettes de fonct	230 997.85 €
Dépenses d'inv	393 667.08 €	Dépenses de fonct	175 416.59 €
total	43 158.54 €	total	55 581.26 €
	à reprendre en recette d'inv		à reprendre en recette de fonct

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

à inscrire en recette d'investissement C/001	43 158.54 €
à inscrire recette de fonctionnement au C/ 002	55 581.26 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-025 : Approbation du budget primitif 2022 - Budget eau/assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 10 MARS 2022

Vu le projet de budget primitif 2022,

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES	BP 2022
	002 Déficit de fonctionnement reporté	- €
	011 Charges à caractère général	156 301.72 €
	012 Charges de personnel et frais assimilés	16 500.00 €
	022 Dépenses imprévues	
	014 Atténuation de produits	26 000.00 €
	65 Autres charges de gestion courante	1 594.79 €
	66 Charges financières	10 500.00 €
	67 Charges exceptionnelles	1 284.94 €
	6811 Opérations d'ordre (amortissement)	73 000.00 €
023 Virement de la section d'investissement	- €	
TOTAL DES DEPENSES	285 181.45 €	
RECETTES		BP 2022
002 Résultat de fonctionnement reporté	55 581.26 €	
777 Dotations aux amortissements	12 600.19 €	
70 Pds des services , du domaine et ventes diverses	217 000.00 €	
TOTAL DES RECETTES	285 181.45 €	

ANNEE
2022



En fonctionnement, il est précisé que les principaux travaux sont le changement des compteurs (30 000 €) ainsi que la continuité de service dans le cadre de la réhabilitation du château d'eau (environ 30 000 €)

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES		BP 2022
	001 Déficit d'investissement		- €
	1391 Dotations aux amortissements		12 600.19 €
	16 emprunt en euros		59 000.00 €
	20 Immobilisations incorporelles		33 500.00 €
	21 Immobilisations corporelles		85 000.00 €
	020 dépenses imprévues		19 333.42 €
	23 Immobilisation en cours		100 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES		309 433.61 €
RECETTES		BP 2022	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		43 158.54 €	
10 Dotations fonds divers et réserves rar*		- €	
13 Subventions reçues		193 658.00 €	
23 Immobilisations en cours		- €	
40 Opération d'ordre de transfert entre sections		72 617.07 €	
TOTAL DES RECETTES		309 433.61 €	

ANNEE
2022



En investissement, il est précisé que les principaux travaux sont la réhabilitation du château d'eau (environ 80 000 €), les travaux liés au périmètre de protection de captage du château d'eau (puits, forages et cuve à fioul situés dans ce périmètre)

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif eau /assainissement 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Section	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	285 181.45 €	285 181.45 €
Investissement	309 433.61 €	309 433.61 €
TOTAL	594 615.06 €	594 615.06 €

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération N° 2022-026 : Délibération du PRIX de l'eau => proposition augmentation

Monsieur Bernard Van Hille, adjoint en charge de l'eau et l'assainissement rappelle que la loi NOTRe prévoit le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes au 1er janvier 2026.

Il rappelle également que l'Agence de L'eau Loire Bretagne (financier principal des projets eau/assainissement), subventionne plus difficilement les communes qui ne modifient pas ou très rarement leur tarif.

Il indique qu'en terme de prix de l'eau (données 2019) sur la Communauté de Communes, notre commune se situe sur un prix médian, quelques chiffres sont donnés à titre de comparaison.

Considérant la délibération augmentant le tarif de l'eau et l'assainissement en date du 30 mars 2021,

Vu les différents investissements (cibles, château d'eau...) réalisés et à venir,

Vu la loi NOTRe qui prévoit le transfert des compétences « eau » et « assainissement » des communautés de communes reporté au 1er janvier 2026

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'augmenter comme ci-dessous les tarifs de l'eau :

Prix au m3

Augmentation de 0.03 €/ m3

Soit de 1.28 € par m3 à 1.31 € m3

La location Compteur des compteurs reste inchangée

Compteur N°1 : 20.30€

Compteur N°2 : 25.30 €

Compteur N°3 : 33.20 €

Compteur N°4 : 57.00 €

Les tarifs de l'assainissement restent inchangés :

Rejet à l'assainissement : 1,40 € le M3.

Abonnement : 71 €

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette augmentation.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

3. informations diverses

Enquête publique aliénation Chemin du Briou :

Madame le Maire informe que l'enquête publique en vue de l'aliénation partielle du Chemin Rural dit du Briou, aura lieu du mercredi 6 avril 2022 à 9h00 au jeudi 21 avril 2022 à 17h00, Madame Ragey est nommée commissaire enquêteuse. L'avis d'enquête publique sera publié dans deux journaux et affiché sur les différents supports de communication de la commune.

Erratum l'enquête aura lieu du lundi 11 avril 2022 à 9h00 au mardi 26 avril 2022 à 17h00

Marianne du civisme :

Madame le Maire indique que la FAMAF (Fédération nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France) a remis la Marianne du civisme à la commune de Ligny le Ribault lors du dernier congrès des maires du Loiret. Il s'agit de récompenser le taux de votant lors des élections municipales de 2020.

Urgence Ukraine :

Madame le Maire, indique que dans le cadre de la guerre en Ukraine et du grand nombre d'ukrainiens en situation d'urgence, elle propose de recenser le gîte de la commune afin de pouvoir les accueillir le temps nécessaire qui sera à définir, c'est dans ce cadre qu'elle propose de mettre ce gîte à disposition gratuitement, elle rappelle qu'il peut accueillir jusqu'à 14 personnes. Ainsi il sera réservé de manière prioritaire si nous sommes amenés à devoir accueillir des ressortissants en urgence.

Carnet roses :

Madame le Maire annonce à l'ensemble des membres qu'une petite fille est née à domicile sur la commune de Ligny le Ribault, ce n'était pas arrivée depuis 1993. Nous souhaitons la bienvenue à cette authentique petite lignoise qui se prénomme Zoé.

Séance levée à 21h30

Anne Gaborit, Maire

